

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE**

Réunion Ordinaire du 19 février 2020

L'an deux mil vingt le dix-neuf du mois de février à 18 h 30, le Conseil Communautaire de la Communauté de Communes Airvaudais-Val du Thouet, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, à la salle du conseil municipal d'Airvault, sous la présidence d'Olivier FOUILLET, Président de la CCAVT.

17 présents + 2 pouvoirs (19 votes) :

Membres titulaires présents :

- ✓ Commune d'Airvault : Olivier FOUILLET, Jean-Marie COLIN, Maryse CHARRIER, Viviane CHABAUTY, Frédérique DAMBRINE, Jacky JOZEAU, Jacques METREAU,
- ✓ Commune d'Assais les Jumeaux : Claude SERVANT,
- ✓ Commune d'Availles Thouarsais : Daniel ROBERT
- ✓ Commune de Boussais : Jacques ROY
- ✓ Commune de Le Chillou : Jeanne BARIGAULT
- ✓ Commune d'Irais :
- ✓ Commune de Louin : Monique NOLOT, Maryse BARIGAULT,
- ✓ Commune de Saint-Loup-Lamairé : Pascal BIRONNEAU, Micheline REAU,
- ✓ Commune de Maisontiers :

Membres suppléants présents :

- ✓ Commune de Maisontiers : Alain GILLES
- ✓ Commune d'Irais : Jérémy CHEVALIER

2 pouvoirs :

- ✓ Jacques CHAUVEAU a donné pouvoir à Pascal BIRONNEAU
- ✓ Jean-Pierre CESBRON a donné pouvoir à Claude SERVANT

Excusés : Jacques CHAUVEAU, Jean-Pierre CESBRON, Lucette ROCHER, Jean-François COIFFARD, Joël MEUNIER, Philippe MORIN, Céline PIGNON

Jacques METREAU a été élu secrétaire de séance.

Date de la convocation : Mercredi 12 février

MEDIATHEQUE

Convention avec le Centre Socio-Culturel de l'Airvaudais et du Val du Thouet

- Vu le projet de convention de partenariat pour le projet « Promenons-nous dans les livres » Histoires cousues avec le Centre Socio-Culturel de l'Airvaudais et du Val du Thouet

Après délibération et à l'unanimité des membres présents et représentés, le Conseil Communautaire décide de :

- ✓ Autoriser M. le Président à signer la convention ci-annexée.

A Airvault, le 19 février 2020
Le Président,
Olivier FOUILLET

Préfecture

079-200041416-20200227-97-DE

Acte certifié exécutoire

Réception par le Préfet : 27-02-2020

Publication le : 27-02-2020

Pour copie conforme,
Le Président,
Olivier FOUILLET

COMMUNAUTE DE COMMUNES
AIRVAUDAIS - VAL DU THOUET
33 Place des Promenades
79600 AIRVAULT
Tél. 05 49 64 93 48



**CONVENTION DE PARTENARIAT
POUR LE PROJET
« Promenons-nous dans les livres » Histoires cousues**

ACCORD DE PARTENARIAT

Entre :

Le Centre SocioCulturel de l'Airvaudais et du Val du Thouet
16 ter rue Emmanuel Bonnet 79600 Airvault

05-49-64-73-10

Représenté par Mr Stéphane AYRAULT, Directeur.

Par le biais des activités du Relais Petite Enfance

ram.avt@csc79.org 05-49-63-08-87

Et :

La Communauté de Communes Airvaudais-Val du Thouet

33, place des Promenades 79600 Airvault

05-49-64-93-48

Représentée par Mr Olivier FOUILLET, Président.

Service Médiathèque

mediatheque@cc-avt.fr 05-49-63-27-41

Il est convenu ce qui suit :

Dans le cadre du partenariat entre le Relais petite enfance et la Médiathèque, nous proposons de développer des actions de sensibilisation au livre et à la lecture en direction des jeunes enfants et des adultes (parents, assistantes maternelles, enseignants, animateurs centre de loisirs).

Pour l'année 2020, nous avons choisi de programmer des « Histoires Cousues » avec l'intervention de Barbara Mandin, dans le cadre de son association « piqûre d'art ».

Contenu :

Plusieurs séances sont prévues du mardi 17/03/2020 au samedi 21/03/2020 pour les enfants du territoire et leurs parents :

- des temps d'animations pour les écoles maternelles, le Relais petite enfance et l'accueil de loisirs les 17-18-19/03,
- des animations tout public le samedi 21/03

Budget prévisionnel :

Coût d'intervention : 980 euros

Partenaire financier CADEF : 850 euros

Participation du Relais petite enfance max 490 euros – mini 65 euros

Participation de la Médiathèque max 490 – mini 65 euros

Veillez nous retourner un exemplaire de cette convention signé, et en garder un exemplaire.

Pour le Centre SocioCulturel
De l'airvaudais et du Val du Thouet,
Le Directeur,
Stéphane AYRAULT
Préfecture

079-200041416-20200227-97-DE

Acte certifié exécutoire

Réception par le Préfet : 27-02-2020

Publication le : 27-02-2020

Pour la Communauté de Communes
Airvaudais-Val du Thouet,
Le Président.

(

Pour copie conforme,
Le Président,
Olivier FOUILLET

COMMUNAUTE DE COMMUNES
AIRVAUDAIS - VAL DU THOUET
33 Place des Promenades
79600 AIRVAULT
Tél. 05 49 64 93 48